

letr@it d'union

Décembre
2019
n°55

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



Sainte Barbe édition 2019, voir en dernière page

**Le Conseil Municipal du
27 novembre 2019**

Pages 3 à 7

Le CME

Page 8

L'écho de La Benote

Page 9

MAIRIE DE LA BERNARDIÈRE
20 rue de la poste - 85610 La Bernardière
Tel 02 51 42 15 91 - Fax 02 51 43 64 31
www.labernardiere.fr

 [facebook.com/Mairie La Bernardière](https://www.facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)

la Bernardière

le sommaire

L'Editorial : page 2

Le Conseil Municipal du
27 novembre 2019 : pages 3 à
7

Le Conseil Municipal Enfants :
page 8

L'écho de La Benote : page 9

Les Copains d'Lilou : page 10

Animation Jeunesse : page 10

La Médiathèque : page 11

Inter-Communalité : page 12

Les Associations : page 13

Informations : pages 13 à 15

Etat civil et Environnement :
page 15

Chers amis,

En octobre 2014, sur l'impulsion de la Commission Enfance, se créait le premier Conseil Municipal Enfants. 10 enfants scolarisés à l'école St Jean en CM1 et CM2 étaient alors élus officiellement Conseillers Municipaux par leurs camarades.

5 ans plus tard, ce sont au total 35 enfants, filles et garçons, qui se sont engagés à participer à la vie de notre commune. Ils ont été, lors des différents conseils municipaux, force de proposition pour améliorer le quotidien des enfants mais également des habitants par les différentes actions qu'ils ont pu concrétiser, comme par exemple le nettoyage de la commune ou bien la participation aux colis de Noël.

Et, parmi toutes les propositions qu'ils ont pu décrire, un projet a reçu un avis très favorable. En effet, ce sont eux qui ont été initiateurs et porteurs du projet de construction d'un Skate-Park et d'une aire multi-sports.

La réalisation de notre médiathèque avait été l'élément déclencheur de la création d'un espace intergénérationnel, fédérateur de rencontres. Afin de rendre ce lieu encore plus agréable et ouvert à tous, le projet a intégré la réhabilitation des anciens vestiaires de football et de basket, la rénovation du terrain de tennis, la réfection du terrain de football sans oublier les jardins de la mairie. Un nouvel espace où la culture côtoie le sport et les loisirs.

Et ce projet aujourd'hui se concrétise.

Le **samedi 14 décembre à 10h30**, nous allons inaugurer officiellement le nouvel espace Sports-Loisirs-Détente. Vous trouverez l'invitation en page intérieure.

Ce sera avec joie qu'avec l'ensemble des conseillers municipaux, enfants et adultes, je vous retrouverai ce jour pour découvrir l'ensemble des réalisations. Venez nombreux.

Bien à vous

Claude Durand.



Finances

Création d'un budget annexe « Les Hauts de la Prairie »

L'assemblée a validé en octobre 2019 le projet de création du lotissement « Les Hauts de la Prairie ». Ce nouveau lotissement communal sera composé de 9 lots qui permettront de répondre à quelques demandes d'habitants qui recherchent des terrains sur la commune.

Il convient aujourd'hui d'ouvrir un budget annexe qui enregistrera les opérations de recettes et de dépenses liées à ce lotissement et qui de par sa nature sera obligatoirement assujéti à la T.V.A. Les opérations de lotissement ou d'aménagement de zone sont caractérisées par leur finalité économique de production, puisque les lots viabilisés sont destinés à être vendus. Cette activité doit donc être individualisée au sein d'un budget annexe afin de ne pas bouleverser l'économie du budget de la commune. Ce budget annexe individualise notamment le portage financier de cette opération.

Fixation de la participation communale par élève dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC pour l'année scolaire 2019-2020

Dans le cadre du contrat d'association la commune de la Bernardière verse chaque année une participation par élève inscrit le jour de la rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal valide le maintien de la participation de 600 € par élève allouée à l'OGEC de l'école Saint Jean pour l'année scolaire 2019-2020. Il est précisé que la participation sera versée en trois fois en fonction du nombre d'élèves scolarisés en début d'année scolaire.

Fixation du tarif de la Participation au Financement de l'Assainissement collectif 2020 (PFAC)

La commission finances s'est réunie le mardi 29 octobre dernier pour étudier les tarifs communaux 2020.

Elle propose de reconduire en 2020, le tarif et les modalités d'application de la PFAC votés en 2019.

Participation au Financement de l'Assainissement Collectif	2020
Pour un logement	3 150 €
A partir du deuxième logement sur une même unité foncière	1 025 €
Autres constructions	3 150 €

Finances (suite)

Travaux de branchement au collecteur public

maintien des tarifs 2019.

Travaux d'assainissement	2020
Branchement d'assainissement d'eaux usées sur réseau existant	Prix réel des travaux
Branchement d'assainissement lors de l'extension ou la création d'un réseau d'assainissement collectif	Prix forfaitaire : 825 €

Montants exprimés en HT, soumis à TVA 20 %

Redevance d'assainissement collectif

Redevance d'assainissement collectif	2020
Abonnement	58 €
Redevance	1,12 €
Alimentation mixte ou puits ou autre source d'alimentation	Forfait de consommation fixé à 25 m ³ par an et par habitant

Montants exprimés en HT, soumis à TVA 10%

Eaux pluviales

Maintien du montant de la participation aux frais de branchement pour les eaux pluviales à 1500 € TTC pour l'année 2020.

Droit de place

Les commerçants ambulants ont la possibilité d'installer leur véhicule

Droit de place (€ par jour)	2020
Sans branchement	10 €
Avec branchement	15 €

Maison Athéna

La Maison Athéna peut être mise à disposition des habitants de la commune pour des réunions professionnelles et pour des vins d'honneur.

	2020
Réunion professionnelle	45 €
Vin d'honneur sans chapiteau	70 €
Vin d'honneur avec chapiteau	100 €

Finances (suite)

Salle La Doline

Maintien des tarifs pratiqués en 2019.

Location uniquement le week-end à partir du vendredi soir et les jours fériés.

Pas de location la semaine en dehors des vacances scolaires.

		Tarif unique		Cuisine	
		Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Particuliers	Vin d'honneur (midi)	170 €	220 €		
	Soirée 15h-2h	270 €	350 €	75 €	110 €
	Journée 9h-2h	370 €	620 €	75 €	110 €
	Soirée et journée 15h (J-1) - 2h (J+1)	470 €	780 €	75 €	110 €
	Tarif deux journées consécutives	570 €	870 €	110 €	150 €
	Sono	50 €			
	Sono + vidéo	100 €			
	Caution	400 €			
Associations de la commune	Journée 9h-2h	70 €		60 €	
	2 journées consécutives	100 €		60 €	
	Caution	400 €			
	Sono	25 €			
	Sono + vidéo	50 €			
Tarif Séminaire (cuisine comprise)					
Pénalité Ménage		100 € + coût réel de l'agent.			

Les tarifs de remplacement en cas de vaisselle cassée sont maintenus identiques à ceux appliqués en 2019.

Cimetière et columbarium

Emplacements Cimetière	2020
Caveau communal	905 €
Case de columbarium lors de la 1ère acquisition de la concession	640 €

Finances (suite)

Cimetière et columbarium (suite)

	2020	
Redevances-Renouvellement des concessions cimetière	15 ans	30 ans
Concession (droit de jouissance) / caveau ou columbarium	230 €	350 €
Droits de concession Cimetière	2020	
Fourniture d'une plaque (obligatoire) dans le jardin du souvenir et columbarium	60 €	

Cadre de vie / Développement urbain

Travaux d'aménagement nouvel espace de loisirs

Les travaux d'aménagement du nouvel espace de loisirs sont bien avancés.

Lors des dernières réunions de chantier, il est apparu nécessaire d'intégrer des prestations supplémentaires sur le lot 2 (clôtures et équipements sportifs) dont la réalisation est nécessaire au bon achèvement de cet espace (compléments de fournitures et de pose de main courante, réalisation d'un emmarchement entre les deux terrains de foot et réalisation d'une tranchée drainante).

La société SPORTINGSOLS, qui réalise les travaux, a donc établi des devis pour un montant de 22 356.20 € HT.

Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public à la Challore : mise à l'enquête publique

Deux demandes d'acquisition d'une partie du domaine public communal à la Challore ont été formulées.

La première demande concerne l'acquisition d'un chemin qui traverse la propriété du demandeur afin de réunir l'ensemble des parcelles.

La seconde demande concerne l'acquisition par le demandeur d'une portion de voirie nécessitant la cession de l'emprise foncière. Il est donc nécessaire, préalablement à la vente, de déclasser du domaine public cette portion de voie.

Pour ces deux demandes, une enquête publique sera lancée.

Cadre de vie / Développement urbain (suite)

Travaux de démolition rue des Jardins : lancement de la consultation

Dans le cadre du programme d'aménagement et de revitalisation du centre bourg, notamment en ce qui concerne la réorganisation du stationnement, des travaux de démolition sont nécessaires rue des Jardins sur des parcelles dont la commune est propriétaire ou en cours d'acquisition.

Le Conseil municipal se prononce favorablement pour le lancement de la consultation.

Intercommunalité

Refus de transfert de la compétence assainissement à Terres de Montaigu

La loi du 7 août 2015 dite « loi NOTRe » prévoit le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences eau potable et assainissement, au 1^{er} janvier 2020.

Un assouplissement de ce dispositif de transfert obligatoire de compétence assainissement collectif a été proposé en prévoyant :

- d'une part une possibilité de report de la prise de la compétence de l'assainissement collectif pour les communautés de communes exerçant déjà, au 5 août 2018, une partie de la compétence assainissement,
- d'autre part, que les communes membres d'une communauté de communes peuvent s'opposer au transfert obligatoire de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020, dans la mesure où, avant le 31 décembre 2019, au moins 25% des communes membres de cette communauté représentant au moins 20% de la population totale de celle-ci s'opposent au transfert de cette compétence, par délibération rendue exécutoire avant cette date.

Dans la mesure où une telle minorité de blocage serait réunie, le transfert obligatoire de cette compétence sera reporté :

- au plus tard au 1^{er} janvier 2026,
- à la date de la modification de la communauté de communes en communauté d'agglomération si elle intervient avant le 1^{er} janvier 2026.

En l'espèce, la Communauté de communes est compétente de manière facultative et sur une partie de son territoire, en matière d'assainissement collectif depuis plusieurs années. En application du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, il est désormais possible de s'opposer au transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes en utilisant le mécanisme de la minorité de blocage.

Aussi, et afin de mieux préparer ce transfert de compétence, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur d'un report du transfert de la compétence assainissement collectif à Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

La commune peut s'appuyer sur les dispositions que le projet de loi initial contient pour délibérer en faveur d'un report de la compétence, sans attendre la promulgation de la loi. Cette délibération ne saurait cependant produire son effet qu'en fonction du contenu définitif de la loi promulguée.

le Conseil Municipal des Enfants

Les CME ont dédié une partie du Conseil du 07 novembre 2019 aux choix des actions à réaliser pour l'année.

En plus du Cocktail d'automne où ils ont pris la parole, les jeunes ont décidé à l'unanimité de reconduire :

- leur participation à l'élaboration des colis de fin d'année avec les membres du CCAS
- le pique-nique de fin d'année scolaire à la cantine
- leur participation aux vœux du Maire sous la forme de scénettes



Ils ont décidé de participer à la commémoration du 11 novembre et à la Sainte Barbe.

Certaines idées issues de leur programme ont fait l'objet d'un débat très intéressant et seront transmises aux différentes commissions municipales et plus particulièrement les commissions enfance et travaux.

Cela concerne des aménagements de sécurité et l'organisation de mini-camps pour les enfants l'été.

Ils ont décidé de mettre en place 3 actions en 2020 dont les dates restent encore à définir.

Ce que nous pouvons d'ores et déjà vous dévoiler :

- Journée nature fin mars
- Ramassage des déchets sur la commune en avril ou mai
- Rallye en juin (rien à voir avec le rallye vélo organisé par les RDV Bernardins)

On compte sur vous pour les accompagner et les soutenir.

#MaBenotej'ytians !!!!!

l'écho de La Benote

La Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, Sports et de l'Engagement Associatif (FFMJSEA) organise annuellement le Challenge du Jeune Bénévole.

Cette action vise à encourager le bénévolat chez les jeunes de moins de 35 ans, pour leurs actions au sein des associations culturelles, humanitaires ou sportives.

Le Comité départemental de la Vendée s'est réuni et a décerné la Médaille d'argent (5 années d'engagement au bénévolat) à un jeune Bernardin : **Joffrey DOUILLARD**.



C'est par un email d'invitation à se présenter le 15 novembre 2019 à La Meilleraie que Joffrey a appris que sa candidature avait été proposée. Et ce sont ces activités au sein du SDIS Vendée qui ont été valorisées par le Capitaine Samuel COLLAISSEAU et l'Adjudant Chef Kévin RASMUS du Centre de secours de Montaigu.

En effet, après la formation qu'il a suivi en tant que Jeune Sapeur-Pompier (JSP), il a décidé de devenir lui-même formateur des nouvelles recrues. Pour lui, le temps qu'il avait consacré à sa propre formation, il le redonne désormais aux 19 JSP du territoire.

La formation des JSP représente un réel engagement pour les jeunes volontaires.

Et pour Joffrey, d'être moniteur nécessite une grande disponibilité et un très fort investissement : il assure le suivi d'un programme de formation de 4 heures tous les samedis matin et ce sur 4 années.

Programme composé d'épreuves écrites, orales, de manœuvres qu'il doit préparer, suivre et évaluer individuellement.

Mais comme il le dit, c'est un vrai apprentissage à la vie.



Joffrey en compagnie de Mélanie DUBOIS et de 2 JSP : Pauline ALFAIA et Léa FEVE

Et les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui le côtoient au Centre de Secours de La Bernardière mais surtout en formation à Montaigu sont ravis d'être coachés par Joffrey.

Ce qui le caractérise et les JSP sont unanimes : Joffrey est très investi, strict, sérieux, engagé, disponible tout en étant drôle, cool et toujours souriant....

Une médaille d'argent bien méritée.



les Copains d'LILOU



Les Mercredis de Décembre 2019 aux Copains d'Lilou



Thème : En attendant Noël...

	Mercredi 4 Décembre	Mercredi 11 Décembre	Mercredi 18 Décembre	
3-5 ans	<p>Matin :</p> <p><i>Chantons des chants de Noël !</i></p> <p><i>Sapins de Noël et Père Noël avec tes mains</i></p>	<p>Matin :</p> <p><i>Jouons à « Renne Rudolphe »</i></p>	<p>Matin :</p> <p><i>Cuisinons des petits sablés de Noël</i></p> 	<p>Vacances de Noël au centre de loisirs :</p> <p>-23 et 24 Décembre 2019</p> <p>-2 et 3 Janvier 2020</p> <p>(Inscriptions avant le lundi 9 Décembre)</p> 
6-10 ans	<p>Matin :</p> <p><i>Décorons notre centre (sapin de Noël, couronne en papier...)</i></p> <p>Après-midi :</p> <p><i>Ecrivons une lettre au Père Noël</i></p>	<p>A la journée :</p> <p><i>Décorons notre commune aux couleurs de Noël</i></p> 	<p>Matin :</p> <p><i>Cuisinons des truffes de Noël pour le goûter</i></p> <p>Après-midi :</p> <p><i>Temps lecture à la médiathèque</i></p>	

Animation JEUNESSE

espace jeunesse de la Bernardière - programme des vacances de Noël

Lundi 23 Décembre :

- Fabrik à déco : Personnalise ta couronne de Noël
- Fabrik à cadeau : Customise et remplis ton panier Garni

Mardi 24 Décembre : Goûter à l'instant jeu : découvrir ou redécouvrir des jeux de société et ramener ceux qui te plaisent à l'espace jeunesse.

Jeudi 26 Décembre : Grands jeux collectifs avec Cugand

Vendredi 27 Décembre :

- Patinoire
- Soirée Défi / Raclette

Lundi 30 Décembre : Lasergame à Cholet

Mardi 31 Décembre:

- Coiffure/Nail Art : Pour te préparer jusqu'au bout des ongles avant la fête de ce soir, ou bien juste pour passer un bon moment entre copines
- Tableau Stylé : viens personnaliser ton tableau avec ton prénom, des animaux, des lettres... A toi de faire ton chef d'œuvre !!!

Vendredi 3 Janvier :

- Jump Sports ; Direction le complexe Léonard de Vinci pour jumper toute l'après-midi. Au programme : Trampoline, Poull-ball, Hand, Basket
- Ciné Resto +14ans

la Médiathèque

MEDIATHEQUE *la Caserne aux livres*

La caverne aux histoires « spécial Noël »

Lectures pour les enfants à partir de 4 ans

Tu as faim d'aventures, tu aimes rêver,
écouter des histoires ?
Rejoins *La caverne aux histoires* !
Un moment convivial de lectures
à partager sans modération.

Mercredi
18 décembre
à 15h



Plus d'infos

18 rue de la poste - 02 51 42 99 33
mediatheque@labernardiere.fr
www.labernardiere.fr
↳ Rubrique Médiathèque « La caserne aux livres »

la Bernardière

MEDIATHEQUE *la Caserne aux livres*

Nuit de la lecture Vendredi 17 janvier à 19h



De 19h à 20h : Rencontre avec Anne-Laure Bondoux ! Elle écrit pour toutes sortes de lecteurs - des débutants, des impatientes, des rêveurs... Elle aime que les livres s'échangent et circulent entre les générations.

De 20h à 21h : Avec notre invitée, partageons une bonne soupe pour se réchauffer !

A 21h : « Tisane ou digestif littéraire ? » Les bibliothécaires vous mettront l'eau à la bouche avec leur lecture préférée de l'année 2019. Et vous aussi, venez nous faire part de votre coup de cœur littéraire !



la Bernardière

Plus d'infos

18, rue de la Poste - 02 51 42 99 33
mediatheque@labernardiere.fr
www.labernardiere.fr

Informations importantes

Nous vous informons que pendant les fêtes de fin d'année, votre médiathèque reste ouverte, sauf les mercredis 25 décembre 2019 et 1er janvier 2020.

Par ailleurs, en raison de la réorganisation informatique des bibliothèques du territoire, la médiathèque sera exceptionnellement fermée du 1er au 16 janvier 2020.

Réouverture le vendredi 17 janvier à 19h pour la Nuit de la lecture.

Très belles fêtes de fin d'année !



Les mercredis en famille



Entrée libre et gratuite



Un mercredi par mois d'octobre à mai de 15h15 à 17h30 à la Médiathèque Calliopé

Le Département de la Vendée vous invite à partager un après-midi en famille autour du jeu et de l'échange.



Les jeux de Maud

À partir de 15h15

Venez profiter en famille d'un temps d'animation autour de jeux de société conçus pour les petits et les grands.



ATELIERS assurés par Les Jeux de Maud



Café Parents

À 16h

Profitez de ce mercredi en famille pour partager, autour d'un café, votre quotidien de parents, vos idées, vos interrogations et vos expériences, sur des thèmes variés comme les jeux, le sommeil, l'autorité...

RENCONTRES animées par des professionnelles de l'enfance

Rendez-vous les :
27 novembre 2019
22 janvier 2020
25 mars 2020
27 mai 2020
24 juin 2020

À 17 heures, profitez tous ensemble d'un goûter pour continuer l'échange.

Médiathèque Calliopé

Parc des Rochettes
19 avenue Villebois-Mareuil
85600 MONTAIGU VENDÉE
02 51 06 43 43
mediatheque.calliope@terresdemontaignu.fr

TERRES DE MONTAIGU
Centre départemental de l'enfance
Montaignu-Rochettes-Vendée




PERMANENCE ÉDUCATIVE

Lieu d'écoute et d'échanges autour des questions éducatives

Conseil et soutien autour des difficultés familiales pour les parents avec ou sans leurs enfants



L'éducateur de prévention reçoit sur rendez-vous à la MDSF de Montaigu ou de Saint-Fulgent

Pour le rencontrer, contacter la
Maison Départementale des Solidarités et de la Famille de Montaigu
02 28 85 75 75

Ces entretiens sont gratuits



les associations

REPAIR CAFE

Le 7 décembre le Repair Café du vignoble s'installe à la Doline de 9H à 12H.



Notre équipe de bricoleurs bénévoles vous accueille avec vos objets cassés ou défectueux afin de les diagnostiquer ensemble et les réparer (quand cela est possible). Un Repair Café est un atelier de réparation collaboratif et solidaire gratuit et ouvert à tous.

Site de l'association: <https://repaircafevignoble-nantais.fr>



Cœur du Monde

Ils régaleront leur public en revisitant l'actualité dans un délire de chansons, de sketches et de bons mots.

Les "GILS"
Chansonniers et Humoristes
En spectacle pour Cœur Du Monde

VENDREDI 31 JANVIER 2020
SALLE DE LA DOLINE, 85610 LA BERNARDIÈRE à 20H30

Le bénéfice intégral de la soirée va permettre de financer le fonctionnement de la garderie des enfants de la carrière à Antsobolo MADAGASCAR

informations

CAUE



**LES CONSEILS GRATUITS
D'UN ARCHITECTE
POUR VOTRE PROJET ?**



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendée: architecture et urbanisme (recto photo haute)
Architecte - 17CA: architectes et urbanistes (recto photo basse)
Architecte - Atelier 10'10' Architecture (verso)
Photographe - François DANTART

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ST JEAN



Pour l'année scolaire 2020-2021, les enfants **nés en 2017** pourront effectuer leur rentrée en classe de Petite Section (PS) à partir du mois de septembre 2020.

Les enfants **nés pendant le premier semestre de 2018** (entre janvier et juin) pourront éventuellement faire leur rentrée en classe de Toute Petite Section (TPS) pendant l'année scolaire. La confirmation de l'inscription se fera en fonction des effectifs et des possibilités d'accueil dans l'établissement.

Vous êtes invités à venir découvrir les deux classes maternelles et rencontrer les enseignantes,

le samedi 18 janvier 2020 de 10h à 12h30 ou le vendredi 24 janvier 2020 de 17h30 à 19h.

Lors de ces journées, vous pourrez inscrire votre enfant. Dans ce cas-là, merci de prévoir les documents suivants :

- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (DT Polio) comme le carnet de santé
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant

Il est également possible de prendre rendez-vous auprès du chef d'établissement, Mme Hélène Bellamy :

par mail : stjeanlabernardiere@gmail.com

par téléphone : 02 51 42 16 32 de préférence le mardi ou après 17h.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Nous nous permettons de vous rappeler que pour voter il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 7 Février 2020 pour le faire.

Voici un petit récapitulatif de ce qu'il faut faire :

1) Si vous avez un doute, vérifiez si vous êtes inscrit sur la liste électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Mettez bien tous vos prénoms sinon le site ne vous trouve pas

2) Si vous avez un compte France Connect

A vérifier éventuellement à : <https://franceconnect.gouv.fr>

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur une liste électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

3) Sinon, déplacez-vous en mairie

- mardi au vendredi 9h00-12h30

- samedi 9h-12h

Vous devrez fournir un justificatif d'identité en cours de validité (Carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile (facture électricité, d'eau ou autre, taxe d'habitation etc.)

Vous devrez remplir le formulaire Cerfa 12669*02 qui est disponible en mairie ou téléchargeable sur internet.

La cérémonie s'est déroulée le 16 novembre à la salle du Doué de Cugand.



L'occasion pour Marc SECHER (Chef de Centre) de procéder aux nominations de Margaux LHERMITTE, première classe et de Pierre-Alain MOURIER et Joffrey DOUILLARD, caporaux.

La médaille pour dix ans de service a été remise à Laurent MORINIERE et la médaille des 20 ans à Xavier BERANGER et Christian NAURA.

letr@it
d'UNION

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE

la Bernardière



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

 [facebook.com/Mairie La Bernardière](https://www.facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h/12h30

Le samedi : 9h/12h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30-13h30/16h45

Le samedi : 9h/12h